

Le Catherinois

Journal municipal de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Volume 40 Numéro 6



Place du commerce - Un investissement de six millions de dollars

Sur la photo de gauche à droite : monsieur Pierre Dolbec, maire, accompagné des représentants de Place du commerce Ste-Catherine inc. : monsieur Yves Simard, président, madame Linda Blouin, secrétaire-trésorière et monsieur Pierre Tremblay, vice-président

Juin 2021

COMMUNIQUÉ

PLACE DU COMMERCE

UN INVESTISSEMENT DE SIX MILLIONS DE DOLLARS À SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le 20 mai 2021. – Le jeudi 20 mai 2021, monsieur le maire Pierre Dolbec, accompagné des représentants de Place du commerce Ste-Catherine inc., a procédé à la levée de la première pelletée de terre des travaux qui mèneront à l'ouverture de plusieurs commerces et institutions à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Trois à quatre bâtiments, totalisant 34 000 pieds carrés, seront érigés dans les prochains mois.

Le premier bâtiment abritera le commerce Dollarama. Le second sera occupé par Korvette, la Banque nationale et un commerce de restauration.

Quant au troisième bâtiment, sa construction devrait débuter à l'automne 2021. Il comprendra un autre commerce de restauration et différentes entreprises.

La construction des bâtiments est réalisée par Les constructions Dutran inc. Les trois phases du projet totalisent un investissement de six millions de dollars.

Place du commerce Ste-Catherine inc. était représentée à l'événement par son président monsieur Yves Simard, son vice-président monsieur Pierre Tremblay ainsi que par sa secrétaire-trésorière madame Linda Blouin.

Monsieur le maire Pierre Dolbec s'est dit enchanté de cet investissement qu'il a qualifié de choix naturel sur l'un des plus beaux sites commerciaux à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Non loin de là, sur l'avenue des Catherine, prendra naissance le nouveau Sainte-Catherine.

« La localisation des commerces à l'entrée d'agglomération de la ville, l'achalandage de la route de Fossambault et les investissements faits et à faire dans le secteur procureront aux promoteurs de Place du commerce Ste-Catherine inc., des avantages indéniables sur le plan des affaires », selon monsieur Dolbec.

« Je me réjouis pour nos citoyens qui auront accès à encore plus de services sur un site extraordinaire », de conclure monsieur Dolbec.



Pour la plupart des citoyens et citoyennes, le mois de juin signifie le début de la période des vacances. L'amélioration de la situation de la COVID-19 nous permet, graduellement, d'anticiper un bel été. Profitez-en bien avec votre famille et vos proches.

Fête nationale du Québec

Le 24 juin, nous soulignerons la fête nationale du Québec. Évidemment, la formule sera un peu différente en raison des mesures de santé publique nécessaires pour combattre la pandémie de COVID-19. Plusieurs surprises sont au programme quand même. Vous aurez plus d'information dans les pages suivantes.

Marché public

Le Marché public de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier se tiendra du 18 juillet au 26 septembre 2021 à Place de l'Église. Il y aura, encore cette année, des améliorations. Les producteurs et exposants vous attendront avec impatience pour vous offrir, entre autres, des fruits et légumes frais. C'est toujours agréable de faire un tour à ce marché qui offre toute une gamme de produits; c'est sûrement l'un des plus beaux de la région.



Pierre Dolbec
Maire

Principaux travaux sur le territoire

Cette année encore, il y aura des travaux sur notre territoire. En voici quelques-uns :

Sous la responsabilité de la Ville :

- Travaux sur les routes des Érables et Montcalm;
- Prolongement de l'avenue des Catherine;
- Nouvelle enseigne à l'entrée du parc industriel.

Sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec :

- Installation d'un feu de circulation au coin des routes de Duchesnay et de Fossambault;
- Pavage de la route de Duchesnay, de la route de Fossambault à Grande Ligne;
- Pavage de Grande Ligne jusqu'à la limite de Lac-Sergent, incluant la réfection de quelques ponceaux.

Merci de votre patience pendant ces travaux. Une fois terminés, vous serez à même de constater les effets bénéfiques de ceux-ci.

Eau potable

Un hiver avec peu de neige et un printemps avec peu de pluie font en sorte que la nappe phréatique est très basse. Le remplissage des piscines, l'arrosage des pelouses et des jardins, les nouvelles plantations créent une augmentation de notre consommation d'eau. Je vous invite à lire et à respecter la réglementation sur l'arrosage et le remplissage des piscines; une consommation intelligente de l'eau est l'affaire de tous!

Sécurité

La vigilance et le respect des lois sur les routes, les sentiers de motocross et de véhicules tout-terrains ainsi que sur les plans d'eau sont de mise cet été. La pandémie a provoqué une augmentation des véhicules récréatifs, des bateaux à moteur et autres embarcations. Nous nous devons d'être encore plus prudents qu'à l'habitude.

Achat local

Comme vous le savez, les restaurants et commerces sont rouverts. Les employés vous attendent avec impatience et ont hâte de vous servir.

Lors du point de presse tenu le 20 mai dernier pour « Place du commerce Ste-Catherine inc. », les promoteurs du projet ont mentionné que leur décision de s'implanter dans notre ville était, entre autres, due à notre vitalité économique.

L'achat local fait naître d'autres commerces et nous procure à tous des services diversifiés. Je vous invite donc à consommer et à acheter à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Le Catherinois fera relâche en juillet et en août. Je vous souhaite à tous un très bel été. Profitez des moments privilégiés avec les vôtres et soyez prudents.



Pierre Dolbec, maire



Crédit photo : Audrey-Anne Déry



Crédit photo : MRC de La Jacques-Cartier

Le maire y était

Monsieur le maire Pierre Dolbec était présent aux rencontres suivantes :

- Le 16 avril : Tournage vidéo OSEntreprendre, en collaboration avec la MRC de La Jacques-Cartier;
- Le 20 avril : Assemblée annuelle de Gestion santé Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;
- Le 21 avril : Conseil des maires de la MRC de La Jacques-Cartier;
- Le 4 mai : Entrevue à la télévision Portneuvoise CJSR;
- Le 4 mai : Conseil d'administration de la Société de développement économique de la MRC de La Jacques-Cartier;
- Le 13 mai : Comité Tourisme Jacques-Cartier.



CHANGEMENT D'HORAIRE

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier passe à l'horaire d'été jusqu'au 31 octobre

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 13 h

Pour toute urgence municipale en dehors des heures d'ouverture de bureau, composez le 418 875-0911

Adressez vos questions à monsieur le maire

Nouvelle chronique dans votre journal

Tous les mois, quelques questions parmi les plus pertinentes et d'intérêt général seront répondues dans cette nouvelle chronique du Catherinois. Le nom des personnes ayant posé la question sera confidentiel. Les personnes dont les questions ne seront pas retenues recevront quand même une réponse personnalisée. Faites parvenir vos questions par courriel, par téléphone ou par la poste.

Merci de votre participation!

✉ info@villescjc.com

☎ 418 875-2758, poste 111

📍 2, rue Laurier, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 1W1



LIMITES DE VITESSE

Question : Est-ce que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier compte faire comme la Ville de Québec et abaisser les limites de vitesse à 30-40 km/h en ville?

Réponse : La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a déjà abaissé toutes ses limites de vitesse. Dans les quartiers résidentiels, les limites de vitesse ont été, pour la plupart du temps, fixées à 30 km/h, même lorsqu'il n'y a pas de zone scolaire ou de parc à proximité.

Sur les rues collectrices, la vitesse a été fixée à 40 km/h. En fait, il reste à faire une modification sur l'avenue des Catherine.

Sur les chemins qui relient deux villes, comme des Érables et Montcalm, les limites de vitesse ont été réduites à 50 km/h.

Pour le reste, la Ville n'a pas juridiction sur les routes régionales (Fossambault, Duchesnay, Gingras, Grande Ligne, Jacques-Cartier). C'est le ministère des Transports qui est responsable de la signalisation routière. Plusieurs demandes de réduction de limite de vitesse par le conseil de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier n'ont pas été acceptées par le Ministère. Celui-ci doit en effet voir à la sécurité routière, mais aussi à la fluidité de la circulation. Nous avons toutefois signifié notre désaccord au Ministère à plusieurs reprises pour la vitesse sur certains tronçons de ces routes régionales. Par contre, d'autres villes font pression au MTQ contre la réduction des limites de vitesse sur les routes régionales.

Bref, le travail de diminution des limites de vitesse a été fait par votre ville. À Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, les limites de vitesse de plusieurs rues sont à 30 km/h, alors que, plus souvent qu'autrement, elles sont à 40 km/h dans d'autres villes pour des rues similaires.

Pour les routes régionales, il faut s'adresser au ministère des Transports. Vous pouvez aussi faire part de vos préoccupations sur la sécurité routière au bureau de comté de votre député, monsieur Éric Caire, ainsi qu'à la Sûreté du Québec.



NOUS ON VEND!

ÉQUIPE MASSON









Marie Tremblay
courtier immobilier
et coordonnatrice d'équipe

Émilie Papillon
courtier immobilier
résidentiel et commercial

Jonathan Savard
courtier immobilier
résidentiel

Frédéric Masson
courtier immobilier
résidentiel et commercial

France Pagé
courtier immobilier agréé

Patrick Veilleux
courtier immobilier
résidentiel et commercial

Camille Lachance
courtier immobilier
résidentiel

FrederickMasson.com
Abonnez-vous à notre infolettre / ÉVALUATION GRATUITE

418 875-5551 ☎
 418 948-1000 ↑







RE/MAX accès
agence immobilière

Parc du Grand-Héron

Le parc du Grand-Héron offre un site enchanteur en bordure de la rivière Jacques-Cartier. Venez y relaxer par la pratique de nombreuses activités. Seul ou en famille, c'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Vous y retrouverez : une mise à l'eau pour embarcations motorisées (15 forces maximum), des terrains de baseball, de soccer et de volleyball de plage, de tennis, un parc de planches à roulettes, des aires de jeux, d'exercice et de pique-nique, ainsi que des jeux d'eau. Le pavillon Desjardins et le pavillon des Sports, points d'accueil du parc, offrent toutes les commodités sanitaires.

Le Chemin de La Liseuse propose aux promeneurs et aux cyclistes un parcours de 15 km (aller-retour) qui rejoint la piste Dansereau à Pont-Rouge, pour une possibilité de 30 km (aller-retour). Cette piste sinueuse au dénivelé facile offre de nombreux points de vue sur la rivière Jacques-Cartier. De plus, elle vous offre aussi l'occasion de marier poésie et activités de plein air. Prenez le temps de vous arrêter aux six haltes qui la jalonnent et de lire les textes d'Anne Hébert et d'Hector de Saint-Denys Garneau.

Les chiens en laisse sont acceptés dans le parc du Grand-Héron (sauf lors de la tenue de grands événements), mais **INTERDITS** sur la piste cyclable le Chemin de La Liseuse et sur les terrains sportifs. Le civisme est de mise et les propriétaires sont tenus de garder leur chien en contrôle et de ramasser les excréments.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE TOUTES LES INSTALLATIONS SONT OUVERTES ET ACCESSIBLES. LES JEUX D'EAU SONT OUVERTS TOUS LES JOURS DE 10 H À 20 H. LES SALLES DE BAIN DU PAVILLON DES SPORTS SONT OUVERTES TOUS LES JOURS DE 8 H À 22 H.



Ristourne

**Partager 1 064 365 \$,
c'est dans nos valeurs.**



Nous sommes fiers de partager ce montant avec nos membres et notre communauté : c'est ça, la force de la coopération.

Détails et conditions à
desjardins.com/ristourne

 **Desjardins**
Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine

* Le montant de la ristourne individuelle et de la ristourne à la communauté provient des excédents de l'année financière 2020 et est déterminé sur décision de l'assemblée générale de chacune des caisses. Pour tous les détails, consultez desjardins.com/ristourne ou adressez-vous à votre caisse.

Règlementation sur l'arrosage

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier demande à tous les citoyens de respecter la réglementation sur l'arrosage.

Le niveau des réservoirs d'emménagement de l'eau potable est actuellement très bas. Il est permis de se servir de tout type d'arrosage pour arroser les pelouses, arbres et arbustes selon l'horaire qui suit :

- Pour les immeubles se trouvant dans les districts électoraux 1 et 4, les mardis et vendredis, entre 21 h et 23 h;
- Pour les immeubles se trouvant dans les districts électoraux 2 et 5, les lundis et jeudis, entre 21 h et 23 h;
- Pour les immeubles se trouvant dans le district électoral 3, les mercredis et dimanches, entre 21 h et 23 h.

Aucune activité d'arrosage n'est autorisée le samedi.

Le remplissage d'une nouvelle piscine est permis tous les jours entre 20 h et 6 h, une seule fois par année. La régularisation du niveau d'eau d'une piscine est autorisée uniquement entre 20 h et 23 h.

À cet effet, quiconque contrevient à quelque disposition du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de deux cents dollars (200 \$) et d'au plus huit cents dollars (800 \$), s'il s'agit d'une personne physique, et d'une amende minimale de quatre cents dollars (400 \$) et d'au plus mille six cents dollars (1 600 \$), s'il s'agit d'une personne morale, en plus des frais. En cas de récidive, le montant des amendes est doublé.

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier vous remercie de votre collaboration.

Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec nous au 418 875-2758, poste 235.

Avis importants

- ➔ *Le journal municipal Le Catherinois prend congé les mois de juillet et août.*
- ➔ *Les prochaines séances du conseil municipal se tiendront les 14, 21 et 28 juin, le 12 juillet et le 9 août.*
- ➔ *Les prochains versements de taxes sont le 29 juin et le 28 septembre.*
- ➔ *Notre personnel sera en congé le 24 juin, le 2 juillet et le 6 septembre. SVP signalez les urgences municipales au 418 875-0911.*



**ABANDON D'ANIMAUX
ANIMAUX ERRANTS
CAGE DE CAPTURE**

**CONTACTEZ LA S.P.A DE QUÉBEC
418 527-9104**



Révision du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles

À l'approche de la période estivale, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) annonce un renforcement des règles applicables en matière de sécurité des piscines résidentielles.

En effet, les piscines résidentielles, qu'elles soient hors-terre ou creusées engendrent un risque élevé de noyade chez les jeunes enfants lorsque ceux-ci échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

Conséquemment, à des fins de réduire les risques de noyade des jeunes enfants, le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'appliquera dorénavant à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation.

Rappelons que les piscines construites avant le 1^{er} novembre 2010 bénéficiaient d'un droit acquis et n'avaient pas à faire l'objet de mesures de protection. Désormais, les propriétaires de piscines construites avant cette date auront jusqu'au **1^{er} juillet 2023** pour se conformer au règlement.

De plus, le règlement a été bonifié pour augmenter la sécurité des aménagements autour des piscines résidentielles et pour réduire les risques d'accident de plongeon.

À compter du **1^{er} juillet 2021**, les règles suivantes s'appliqueront aux nouvelles installations :

- Les clôtures en mailles de chaîne dont la taille des mailles est de plus de 30 mm devront être lattées;
- Aucune structure ni aucun équipement fixe susceptibles d'être utilisés pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou d'une enceinte ne devront être installés à moins d'un mètre de celle-ci;
- Aucune fenêtre ne devra être située à moins de 1 m d'une piscine ou d'une enceinte, selon le cas, à moins d'être à une hauteur minimale de 3 m ou que son ouverture maximale soit d'au plus 10 cm;
- Les piscines dotées d'un plongoir devront être installées conformément à la norme BNQ 9461-100;
- Des plans d'implantation et de construction devront être préparés pour toute piscine résidentielle dotée d'un plongoir.

Finalement, rappelons qu'un permis municipal est **obligatoire** pour permettre l'installation d'une piscine ou pour construire une enceinte ainsi qu'une plateforme ou une terrasse donnant accès à une piscine. Ainsi, les propriétaires ou les futurs acheteurs et acheteuses sont donc invités à se renseigner auprès de la municipalité afin de connaître la réglementation à respecter.

Pour en savoir davantage sur les mesures de sécurité à respecter lors de la mise en place d'une piscine résidentielle ou pour une installation existante, visitez le www.quebec.ca/piscinesresidentielles.

ÉCOCENTRE STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

**HORAIRE ESTIVAL
MAINTENANT EN VIGUEUR**

**MARDI AU SAMEDI :
8h à 16h45**



Visitez
laregieverte.ca

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf



Consommation d'eau potable

Fermez l'eau. Sauvez gros.

Saviez-vous qu'au Québec, la surconsommation d'eau a d'importantes répercussions économiques et environnementales, sans compter que l'utilisation d'eau chaude a un impact sur les factures d'électricité?

Nous avons tous un rôle à jouer pour protéger et préserver cette ressource précieuse, notamment en repensant à nos habitudes de consommation résidentielle pour éviter le gaspillage.

Vous voulez connaître votre consommation d'eau à la maison? Faites le test pour évaluer votre empreinte bleue en consultant le lien suivant : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/infrastructures/campagne-mon-empreinte-bleue/quiz/questionnaire/>.

Trucs et astuces

Vous pouvez vous aussi éviter de gaspiller l'eau à la maison en réparant les fuites, en modifiant certaines de vos habitudes et en choisissant des modèles d'équipement économes en eau lors de leur remplacement.

Vous trouverez ci-dessous des gestes concrets pour diminuer votre consommation d'eau à l'intérieur et à l'extérieur de votre résidence.

LES USAGES EXTÉRIEURS

Saviez-vous que la consommation d'eau potable peut doubler durant l'été à cause des usages à l'extérieur de votre résidence? De bonnes pratiques d'arrosage et de jardinage permettent d'éviter le gaspillage d'eau.

Arrosage

La moitié de l'eau utilisée à l'extérieur s'évapore ou ruisselle. Si on irrigue en plein cœur de l'après-midi, alors que la chaleur est à son maximum, 60 % de l'eau s'évapore dans l'atmosphère avant qu'elle puisse être absorbée par les plantes. Consultez le Règlement numéro 1007-2007 sur l'eau potable en vous rendant sur le site Web de la Ville afin de connaître les périodes d'arrosage et de remplissage de piscines autorisées. Vous pouvez également vous référer à la page précédente.

Récupérer l'eau de pluie

L'une des stratégies pour économiser l'eau potable est la récupération des eaux de pluie. L'eau la plus facile à récupérer est l'eau de pluie qui coule des toitures, que l'on collecte à l'aide d'un baril de récupération des eaux pluviales. L'installation d'un tel système permet de réduire, voire d'éliminer, l'usage de l'eau potable à l'extérieur des résidences.

Ces bonnes pratiques d'arrosage et de récupération de l'eau de pluie vous aideront à garder un gazon et des plantes en santé tout en économisant l'eau potable.

Piscines

Il est possible de profiter des piscines et des spas l'été tout en adoptant des astuces qui permettent de réduire la consommation d'eau potable.

- Vérifiez régulièrement le système de filtration, l'entrée d'eau et la paroi de votre piscine afin de détecter les fuites et de les réparer;
- Ne remplissez pas la piscine à plus de 15 centimètres du bord. Ceci permettra de réduire les pertes causées par les éclaboussures;
- Couvrir la piscine tous les soirs et lorsqu'elle n'est pas utilisée;
- Maintenir la température de votre piscine en dessous de 29 °C.

LES USAGES INTÉRIEURS

Toilette

L'usage des toilettes est la plus grande source de consommation d'eau de votre résidence, mais représente également un excellent potentiel d'économie d'eau.

- Remplacez votre toilette standard par une toilette certifiée WaterSense ou à faible débit. Un ménage de quatre personnes peut économiser plus de 60 000 litres par année avec ce petit geste;
- Réparer une toilette qui fuit empêchera de gaspiller de gros volumes d'eau. Une toilette qui fuit consomme jusqu'à 550 litres d'eau potable par jour, ce qui peut doubler votre consommation d'eau journalière.

Bain et douche

La douche est la plus grande source de consommation d'eau chaude de votre résidence. Économiser l'eau sous la douche vous permettra de réduire votre facture d'électricité.

- Privilégiez la prise de douches plutôt que celle de bains;
- Prendre une douche de 5 minutes vous permet d'économiser en moyenne 200 litres d'eau potable par semaine;
- Remplacer votre pomme de douche standard par une pomme de douche certifiée WaterSense vous permet de réduire du quart la consommation d'eau sous la douche.

Machine à laver

- Attendez que votre machine à laver soit remplie au maximum de sa capacité avant de la mettre en marche;
- Remplacez votre machine à laver par un nouveau modèle certifié Energy Star et économisez eau et énergie. Une machine à laver certifiée Energy Star réduira du tiers la consommation d'eau pour la lessive.

Vaisselle

- Si vous faites la vaisselle à la main :
 - Remplissez l'évier ou une bassine avec de l'eau au lieu de la laisser couler pendant que vous lavez.
- Si vous avez un lave-vaisselle :
 - Attendez qu'il soit entièrement rempli avant de le démarrer;
 - Ne rincez pas la vaisselle avant de la disposer dans le lave-vaisselle;
 - Remplacez votre lave-vaisselle par un lave-vaisselle certifié Energy Star pour réduire du tiers votre consommation d'eau.

Robinets

L'usage des robinets représente près de 20 % de la consommation d'eau de votre résidence, et une partie de cette eau est de l'eau chaude.

- Fermez le robinet lorsque vous vous lavez les mains, que vous vous brossez les dents ou que vous vous rasez.
- Installez des aérateurs de robinets et réduisez de moitié votre consommation dans la salle de bain et du quart votre consommation dans la cuisine.

Le Catherinois

Le journal municipal *Le Catherinois* est publié par la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Il est distribué gratuitement dans différents points de services sur le territoire municipal et diffusé sur différentes plateformes de communication. Tiré à 1 000 exemplaires, il paraît dix fois par année. Impression par Groupe Magnitude. Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite de la Ville. La Ville ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires. Les dénominations d'individus englobent le féminin et le masculin dans le seul but d'alléger la présentation de ce journal. La date de tombée pour soumettre un texte ou une publicité est le **15** du mois précédent la parution. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec madame Vanessa Beaulieu par téléphone au 418 875-2758, poste 111 ou encore par courriel à vanessa.beaulieu@villescjc.com. Pour les commerces qui désireraient faire paraître une publicité à l'intérieur du journal municipal, visitez le site Internet de la Ville au www.villescjc.com pour connaître les tarifs et formats.



Garant
des forêts
intactes^{MC}





Mécanicien

Description de tâches

Sous la supervision du chef de la Division transport du Service des travaux publics, le mécanicien effectue l'entretien et les réparations de tous les véhicules et la machinerie de la Ville. Il exécute du travail de mécanique spécialisée, du travail général de maintenance et de la réparation d'équipements légers et lourds.

Type d'emploi

- Poste régulier à temps plein;
- Horaire de 40 heures par semaine, de jour;
- Salaire selon la grille salariale en vigueur.

Exigences

- Posséder un secondaire V et une formation en mécanique de véhicules lourds;
- Avoir un minimum de cinq années d'expérience dans des fonctions similaires;
- Posséder un permis de conduire classe 3;
- Avoir un bon sens de l'organisation du travail et de la gestion des priorités;
- Faire preuve de rigueur dans la réalisation et le suivi des tâches;
- Certification programme d'entretien préventif (un atout);
- Carte de compétence de classe « C » (un atout);
- Avoir un bon esprit d'équipe;
- Tact, entregent, courtoisie, autonomie.

Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent acheminer leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation, par la poste ou par courriel **avant le 18 juin 2021**, à :

Madame Nancy Baribeau
Adjointe administrative
Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
2, rue Laurier
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec) G3N 1W1
Courriel : nancy.baribeau@villescjc.com
Information : 418 875-2758, poste 254

Nous vous remercions de votre intérêt pour le poste. L'emploi du genre masculin a été utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Veuillez noter que seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées pour une entrevue.



Offre d'emploi étudiant

Événements Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, un organisme à but non lucratif, qui a pour mandat de favoriser la vie culturelle et les loisirs des citoyens, est à la recherche d'un étudiant pour occuper un poste d'adjoint administratif.

Type d'emploi

- Poste occasionnel de 8 semaines;
- Horaire de travail variable de 30 heures par semaine;
- Salaire de 14 \$/heure;
- Lieu de travail : Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Fonctions

Le candidat assistera l'adjointe au président dans les différents dossiers de bureau ainsi que sur le site du parc du Grand-Héron. Il sera en contact avec la clientèle et devra démontrer un excellent sens de la communication.

Exigences

- Faire preuve de débrouillardise;
- Être polyvalent et autonome;
- Avoir un sens des responsabilités;
- Avoir une bonne maîtrise du français;
- Avoir une bonne connaissance de la suite Microsoft Office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook).

Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent acheminer leur curriculum vitae par courriel à l'adresse : info@evenementsscjc.com.

Cette offre d'emploi est en partenariat avec le programme *Emplois d'été Canada*.

L'emploi du genre masculin a été utilisé dans le seul but d'alléger le texte.



COOPÉRATIVE CÂBLODISTRIBUTION
STE-CATHERINE-FOSSAMBAULT



Soyez au courant de toutes nos nouveautés en joignant
notre page Facebook!
Coopérative de câblodistribution Sainte-Catherine-Fossambault

Télévision
Internet
Téléphonie

À votre service depuis 1984!

SOUTIEN TECHNIQUE
DISPONIBLE 24 H SUR 24, 7 JOURS 7

418-875-1118



www.coopscsf.com

130, rue Désiré-Juneau
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 2X3
(juste derrière le Uniprix Claude Noël)
418-875-1118



**Votre partenaire
d'affaires au Québec**

lavery
Avocats

**LIBÉREZ VOTRE
POTENTIEL**



Viens découvrir nos opportunités !

BMR Ste-Catherine

Conseiller matériaux
Commis matériaux
Caissier
Commis quincaillerie
Commis cour
Chauffeur-livreur, classe 3 ou 5
Assistant-gérant

BMR Pont-Rouge

Commis quincaillerie
Conseiller quincaillerie

**Postulez directement en
magasin ou à rh@novago.coop**

Vous trouverez avec nous une coopérative québécoise proche de ses valeurs, qui offre des conditions de travail intéressantes et un généreux programme d'avantages sociaux.

BMR
Novago Coopérative

Tous les détails au novago.coop/emplois

#JE LIBÈRE MON POTENTIEL

CHEZ BMR

Voici un résumé des résolutions les plus importantes ou d'intérêt public adoptées par le conseil municipal lors des séances tenues les 10 et 25 mai dernier. Il est possible d'en obtenir une copie moyennant la somme de 0,41 \$ la page. Les procès-verbaux des séances du conseil peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la Ville au www.villescjc.com.

Séance du 10 mai

Résolution 194-2021

Le conseil a mandaté Sauvetage nautique Québec pour réaliser la patrouille nautique sur le lac Saint-Joseph pour la première année de l'entente intermunicipale. L'offre de service est de 65 220 \$, plus taxes, ce montant est réparti en trois parts égales entre les signataires de l'entente.

Résolution 196-2021

Le conseil a autorisé la tenue du Marché public du 18 juillet au 26 septembre, les dimanches de 10 h à 14 h 30 à Place de l'Église, conditionnellement au respect des règles sanitaires dans le contexte de pandémie de la COVID-19.

Résolution 197-2021

Le conseil a autorisé la signature d'une entente, d'une durée de cinq ans, avec la Ville de Saint-Raymond pour la fréquentation de la station Ski Saint-Raymond.

Résolution 198-2021

Le conseil a autorisé la tenue de la Fête nationale du Québec avec un spectacle ambulatoire dans les rues. Il est entendu que, si des assouplissements des mesures sanitaires sont annoncés, la formule pourrait être modifiée.

Séance du 25 mai

Résolution 208-2021

Le conseil a délivré un permis d'enseignes commerciales pour la chaîne de restauration rapide Subway au 4635, route de Fossambault.

Résolution 209-2021

Le conseil a autorisé la délivrance d'un certificat d'autorisation de déboisement et de nivellement à la compagnie Construction APP en vue d'accueillir les futures constructions résidentielles de haute densité sur les lots 5 118 984, 5 263 085 et 6 295 323.

Résolution 210-2021

Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure afin de régulariser l'implantation d'une écurie qui est implantée à 1,58 mètre de la ligne arrière (limite nord-ouest) et à 5,80 mètres de la ligne latérale (limite sud-ouest) au 88-90, rue du Grand-Pré.

Résolution 212-2021

Le conseil a appuyé le projet d'acquisition et de conservation de la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) afin d'assurer la conservation légale du complexe de tourbières des terrasses de la rivière Jacques-Cartier touchant le territoire de la Ville et de contribuer à la réalisation de ce projet, pour un montant de 1 000 \$.

Résolution 213-2021

Le conseil a adopté le règlement intitulé « Règlement abrogeant le Règlement numéro 1237-2013 décrétant une dépense et un emprunt de 39 500 \$ pour l'aménagement d'un puits d'approvisionnement en eau non potable, à des fins d'arrosage, au parc du Grand-Héron ».

Résolution 216-2021

Le conseil a adopté le Règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro 1259-2014 afin d'autoriser les salons de coiffure dans la classe d'usage « Ca : services associés à l'usage habitation ».

Dépôt de deux projets de règlement

- Monsieur le conseiller Sylvain Ferland a déposé le projet de règlement décrétant les travaux de reconstruction d'une section de la route Montcalm entre les numéros civiques 197 et 224.
- Monsieur le conseiller Sylvain Ferland a déposé le projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt de 580 000 \$ pour la reconstruction d'une section de la route Montcalm entre les numéros civiques 107 et 146, la mise en place d'un ponceau à proximité du numéro civique 299 et la reconstruction d'un ponceau à proximité du numéro civique 239.

LA FÊTE NATIONALE
DU QUÉBEC

VILLE DE SAINTE-
CATHERINE
DE - LA - JACQUES - CARTIER

LE JEUDI 24 JUIN

En après-midi, surveillez notre spectacle
ambulatoire dans les rues de la Ville.

Musique, animation et mascottes!

En raison des mesures de santé publique et pour éviter les rassemblements,
il nous est impossible de divulguer le parcours.

LE JEUDI 24 JUIN

En soirée, dès 19 h 30, spectacle virtuel de la Fête
nationale du Québec. Le lien de diffusion sera
disponible sur le site Internet de la Ville à
WWW.VILLESCJC.COM



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois

Québec



uniprix
CLAUDE NOËL



Desjardins

Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine



COOPÉRATIVE CÂBLODISTRIBUTION
STE-CATHERINE-FOSSAMBAULT



Programme d'auto-inspection

À compléter pour votre sécurité!

Chaque année, durant la période estivale, le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier se prépare en prévision des inspections résidentielles sur son territoire.

Comme l'an passé, dû à plusieurs mesures mises en place par le gouvernement pour contrer la propagation de la COVID-19, nous avons modifié notre façon de faire.

Un programme d'auto-inspection vous sera fourni par la poste pour inspecter vous-même votre résidence afin qu'elle réponde à notre règlement sur la prévention des incendies et afin que votre demeure soit sécuritaire.

Le document à compléter se retrouvera également sur le site Internet de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier à cet endroit : ACCUEIL > CITOYENS > SERVICES MUNICIPAUX > SÉCURITÉ > SÉCURITÉ INCENDIE > PRÉVENTION > AUTO-INSPECTION.

Vous avez le mandat de remplir le document et le retourner à la caserne dans la boîte aux lettres ou par courriel au directeur adjoint du Service incendie à l'adresse suivante : ***etienne.labonte@villescjc.com***.

Nous sommes conscients des inconvénients que cette situation pourrait vous occasionner, mais dans le souci d'éradiquer la COVID-19, nous devons revoir nos façons habituelles de procéder.

Pour toute question, communiquez directement au Service de protection contre les incendies de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier au 418 875-2758, poste 604.





Programme d'auto-inspection

À compléter
pour votre sécurité



2021

NOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

TÉLÉPHONE D'URGENCE :

NOMBRE D'OCCUPANTS :

Retournez le document à la caserne dans la boîte aux lettres ou complétez le formulaire sur le site Internet de la Ville à cet endroit :

ACCUEIL > CITOYENS > SERVICES MUNICIPAUX > SÉCURITÉ > SÉCURITÉ
INCENDIE > PRÉVENTION > AUTO-INSPECTION



AVERTISSEURS

Possédez-vous des avertisseurs de fumée à chaque étage, y compris au sous-sol?

OUI () NON ()

Changez-vous les piles de vos avertisseurs de fumée lors du changement d'heure?

OUI () NON ()

Est-ce que vos avertisseurs ont plus de 10 ans?

OUI () NON ()

Après 10 ans les avertisseurs de fumée, y compris ceux électriques, deviennent moins performants à détecter la fumée.

Êtes-vous relié à une centrale d'alarme?

OUI () NON ()

La majorité des systèmes d'alarme incendie disposent d'une fonction de délai qui, lorsque activée, permet à une alerte de retentir jusqu'à 90 secondes avant la transmission du signal d'alarme à un centre de télésurveillance. Demandez à votre installateur de s'assurer qu'elle est activée.

En appuyant sur le bouton test de vos avertisseurs de fumée, ont-ils fonctionné?

OUI () NON ()

Possédez-vous un avertisseur de monoxyde de carbone?

OUI () NON ()



CHAUFFAGE

Chauffage principal de la maison :

ÉLECTRIQUE () BOIS ()

PROPANE () HUILE ()

AUTRE : _____

Chauffage secondaire :

ÉLECTRIQUE () BOIS ()

PROPANE () HUILE ()

AUTRE : _____

Votre cheminée a-t-elle été ramonée dans la dernière année?

OUI () NON () N/A ()

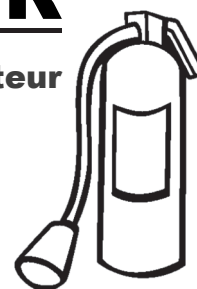
Placez-vous les cendres chaudes à l'extérieur dans un récipient métallique au moins 72 heures, à au moins 1 mètre de votre résidence?

OUI () NON () N/A ()

EXTINCTEUR

Possédez-vous un extincteur portatif?

OUI () NON ()





INTÉRIEUR

Est-ce qu'il y a des personnes à mobilité réduite?

OUI () NON ()

Si oui, où est située sa chambre dans la résidence par rapport à la rue (choisir la lettre et l'étage)

B	C
A	D

☐ ÉTAGE

☐ REZ-DE-CHAUSSÉE

☐ SOUS-SOL



Précisez ses problème de mobilité :

Possédez-vous un plan d'évacuation pour diriger votre famille vers le point de rassemblement prévu en cas d'incendie?

OUI () NON ()

Les membres de votre famille savent-ils que la première chose à faire lorsque se déclare un incendie est de sortir à l'extérieur et d'appeler les pompiers au 911?

OUI () NON ()



EXTÉRIEUR

Votre numéro civique est-il visible du chemin?

OUI () NON ()

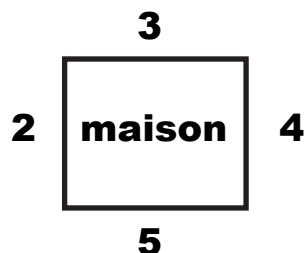
Est-ce qu'il y a un réservoir (ex. : propane) près de la résidence?

OUI () NON ()

Si oui, spécifiez lequel (ex. : propane) :

Quelle est sa capacité?

Où est-il situé? (choisir la lettre)



Vos issues pour quitter votre résidence sont-elles bien dégagées?

OUI () NON ()

ÉLECTRICITÉ

Est-ce que votre panneau électrique est dégagé de tout objet dans un rayon de 1 mètre?

OUI () NON ()

Avez-vous une ou plusieurs rallonges électriques raccordées en permanence?

OUI () NON ()

N'employez pas de cordons de rallonge de façon permanente, débranchez les après usage.

Gardez les cordons de rallonge à la vue. Ne les cachez pas sous les tapis ou derrière les meubles et ne les faites pas passer à travers un mur ou sous une porte.

Augmentation des heures d'ouverture

La bibliothèque Anne-Hébert est repassée à la phase IV du plan de déconfinement et est donc rouverte au public sous certaines conditions. Malgré le fait que les bénévoles n'ont toujours pas repris le travail, les heures d'ouverture de la bibliothèque seront tout de même augmentées à compter du 25 mai prochain.

Heures d'ouverture :

Mardi et jeudi : 13 h à 16 h 30 et 18 h 30 à 20 h 30;

Mercredi et vendredi : 13 h à 16 h 30.

Voici quelques spécifications sur les services offerts et les consignes à respecter :

- Aucune consultation sur place;
- Retour des documents uniquement par la chute à livres;
- Maximum de 20 personnes à la fois à l'intérieur de la bibliothèque;
- Distanciation physique à respecter et port du masque obligatoire;
- Circulation à sens unique dans les rangées de livres.

Il est à noter que le service de prêts sans contact se poursuit sur commande et sur rendez-vous pour les usagers qui le désirent.

Les usagers bénéficient également d'une amnistie des frais de retard.

Pour toute information, nous vous invitons à composer le 418 875-2758, poste 703.

Si vous avez été déclaré positif à la COVID-19 ou si vous avez été en contact direct avec quelqu'un déclaré positif, pour la sécurité de tous, vous devez conserver vos livres à la maison jusqu'à la fin de la quarantaine. Aucuns frais de retard ne seront appliqués.



215, rue Désiré-Juneau
418 875-2758, poste 703

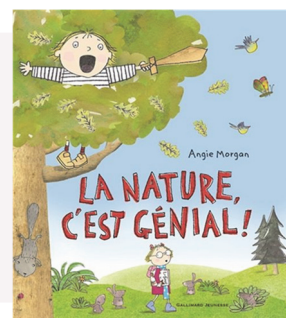


Mes petites histoires avec Baie le mouton

En attendant le retour de Lilas et son heure du conte, Baie le mouton vous racontera une histoire chaque mois sous forme de capsule vidéo.

Ce mois-ci : « La nature, c'est génial »

Disponible à partir du lundi 21 juin.



Capsules littéraires

Des lectrices nous font découvrir des livres ou auteurs qu'elles ont beaucoup aimés dans des capsules littéraires disponibles sur notre site Internet. Si vous aussi êtes intéressé à partager une capsule sur un auteur ou un livre qui vous a marqué, nous vous invitons à communiquer avec nous pour tous les détails au 418 875-2758, poste 703.

De retour cet été, le Club de lecture TD a pour objectif d'encourager et de renforcer les habitudes de lecture pour le plaisir et le goût d'apprendre, d'accroître les capacités de lecture des enfants et de réduire la perte des acquis au cours de l'été.

L'été est la saison par excellence pour trouver, explorer et partager ses passions! Alors, qu'est-ce qui enflamme ton imagination et pique ta curiosité? Pour les jeunes de 3 à 12 ans du 29 juin au 3 septembre 2021.



Gala reconnaissance, les Étoiles de La Jacques-Cartier Les étoiles couronnées



C'est le 27 mai dernier que les Étoiles de La Jacques-Cartier ont été couronnées lors de la 3^e édition du gala reconnaissance, en mode virtuel.

Présidé par l'entrepreneure Cindy Bouchard, présidente et directrice générale d'iFX Productions et animé par Marie-Christine Leblanc, le gala reconnaissance, les Étoiles de La Jacques-Cartier vise à récompenser le talent et l'apport des organisations et des personnes qui contribuent au dynamisme de la région.

Le **Trail du Coureur des Bois de Duchesnay** a par ailleurs été nommé Événement – budget de plus de 75 000 \$. « Bravo au lauréat, mais aussi aux autres finalistes et événements de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier comme le Rodéo Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, la Foire brassicole de la Jacques-Cartier, le Salon Expo-Cadeaux, la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier ou encore C Miam Luncherie & traiteur. Vous animez votre ville et vous contribuez à son dynamisme et à son attractivité », s'est réjoui le maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, monsieur Pierre Dolbec.

Les autres Étoiles de La Jacques-Cartier de cette 3^e édition sont :

- **Nöge hébergement d'expériences** – Entreprise touristique – moins de 10 000 visiteurs
- **Empire 47** – Entreprise touristique – plus de 10 000 visiteurs
- **Trail du Grand-Duc** – Événement – budget de plus de 75 000 \$
- **Guilde artistique de Lac-Beauport** – Mise en valeur de la culture
- **La Bulle Boutique** – Nouvelle entreprise
- **MALLAR RSVP** – Industrie et commerce
- **Marché public des Cantons** – Organisme à but non lucratif
- **Arielle DeGarie** – Personnalité culturelle de l'année
- **Joanie St-Pierre** – Personnalité d'affaires de l'année
- **Laurie Blouin** – Personnalité sportive de l'année
- **Lucy Garneau** – Bénévole de l'année
- **Pascal le Boulanger** – Coup de cœur iFX Productions

« Félicitations aux lauréats. Chacun fait rayonner notre belle région à sa façon et contribue à la rendre si dynamique et pleine de vie », a souligné le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et maire de Stoneham-et-Tewkesbury, monsieur Claude Lebel.

« La diversité et la qualité des lauréats et des finalistes démontrent bien la vitalité de notre région. Une région qui se distingue notamment par la qualité de son milieu de vie et par son grand potentiel entrepreneurial », a renchéri monsieur Pierre Dolbec, cette fois à titre de président de la SDE de La Jacques-Cartier.

Rappelons que le Gala reconnaissance de La Jacques-Cartier, présenté par iFX Productions, est rendu possible entre autres grâce à la généreuse contribution de partenaires dont Desjardins Entreprises et la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine, le Secrétariat de la Capitale-Nationale, l'Office de tourisme de Québec, Hydro-Québec, SADC de Portneuf, Éric Caire, député de La Peltre, Sylvain Lévesque, député de Chauveau, Joël Godin, député de Jacques-Cartier-Portneuf, le Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale et SAGE mentorat d'affaires.

Pour voir toutes les photos et connaître tous les lauréats de cette 3^e édition, visitez le www.mrc.jacques-cartier.com



Sur la photo : M. Pierre Dolbec, président de la SDE de La Jacques-Cartier et maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, M. Steve St-Charles, directeur de la Section expérience visiteur et service aux membres à l'Office de tourisme de Québec, Marie-Christine Leblanc, animatrice, M. Michel Truchon, directeur général de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine et M. Claude Lebel, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et maire de Stoneham-et-Tewkesbury

Culture

Lancement de la politique culturelle régionale 2020-2030

C'est le 28 avril dernier que la MRC de La Jacques-Cartier lançait sa toute nouvelle politique culturelle régionale. Lors d'une vidéo présentée sur la page Facebook de la MRC, le préfet, M. Claude Lebel, a dévoilé l'outil à jour qui orientera les interventions culturelles de la MRC à l'échelle du territoire pour les dix prochaines années.

« Plus que jamais, nous percevons la portée de la culture dans nos vies. Le portrait de notre région a beaucoup changé et nous devons réviser notre politique culturelle pour qu'elle réponde aux enjeux actuels et qu'elle soit collée sur la réalité de nos citoyennes et citoyens », a mentionné le préfet, M. Lebel.

Une politique en 3 axes

La politique culturelle nouvellement adoptée par la MRC de La Jacques-Cartier fait suite à une première politique datant de 2006. Elle propose entre autres, un portrait actualisé du territoire, les enjeux prioritaires ainsi que les principes directeurs qui guideront les prises de décision. Surtout, la politique culturelle régionale 2020-2030 définit les trois axes sur lesquels s'appuiera le développement culturel de la MRC, soit :

- Consolider la collaboration, la concertation et le partenariat;
- Être un leader culturel régional;
- Renforcer l'identité culturelle régionale.

Une démarche participative

La MRC a privilégié une démarche participative pour mener à bien l'actualisation de sa nouvelle politique culturelle. Un comité de travail composé d'acteurs culturels, de professionnels municipaux et d'élus a d'abord été formé et une vaste consultation a été menée en 2020 auprès de la population avec l'aide de la firme Artefact urbain.

La consultation citoyenne s'est traduite par un sondage lancé à la grandeur du territoire et par une activité de cocréation réalisée dans le cadre de la 3^e édition du forum culturel. La participation citoyenne a ainsi permis de mieux comprendre les habitudes de consommation culturelle et les besoins de la population du territoire et à orienter les axes et les orientations de la politique. « La culture est au cœur de notre identité et elle contribue à l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyennes et de nos citoyens.

À cet égard, il était tout naturel de les inclure dans la démarche et de réaliser la politique culturelle de concert avec le milieu. Je remercie également les membres du comité de travail et mes collègues élus pour leur apport et leur travail », conclut M. Lebel.

La politique culturelle régionale 2020-2030 est maintenant disponible sur le site internet de la MRC de La Jacques-Cartier au www.mrc.jacques-cartier.com

Maintenant disponible
**POLITIQUE
CULTURELLE
RÉGIONALE
2020-2030**



MRC de La JACQUES-CARTIER



4^e édition ÉTÉ 2021



Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

- Accès interdit aux personnes présentant des symptômes apparentés à la COVID-19, en attente d'un résultat de test ou ayant fréquenté une personne atteinte de la COVID-19
- Port du masque obligatoire en tout temps
- Distanciation de 2 mètres entre les personnes ou les bulles familiales

TOUS LES DIMANCHES BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

Du 18 juillet au 26 septembre de 10 h à 14 h 30
En face de l'église

Party Retrouvailles

25^e anniversaire



STE-CATHERINE-
DE-LA-JACQUES-CARTIER
16, rue Louis-Jolliet
418 441-8991

Samedi 3 juillet 2021
16H00 À 19H00

Au programme

- * Dévoilement œuvre d'art
 - * Artiste graffeur
- * Présence d'anciens jeunes,
membre de CA et employés
 - * Montage évolutif photo
 - * Slush gratuite
 - * Musique
 - * Prix de présence

Beaucoup de plaisir!!



Nous surveillons de près les annonces concernant les détails des
mesures sanitaires qui seront en vigueur cet été.

Surveillez nos réseaux sociaux!!

BIENVENUE À TOUS!!

Le balado *Vide ton sac Ado!*



STE-CATHERINE-
DE-LA-JACQUES-CARTIER



Vide ton sac Ado est une initiative de la Maison des jeunes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Ce balado est réalisé par des jeunes pour discuter de leur réalité à l'adolescence dans le but de sensibiliser leur entourage. Nos épisodes prennent la forme de discussions de groupe et d'entrevues entre les jeunes et les intervenant.e.s de la MDJ.

Nous avons actuellement 5 épisodes de publiés, soit : Une MDJ qu'est-ce ça mange en hiver?, l'impact de la covid chez les ados, l'amitié, les relations familiales et la sexualité. D'autres sujets sont à venir.

Nous sommes très fiers de l'implication et l'enthousiasme de nos jeunes à travers chacune des étapes de réalisation du projet.

Nos épisodes sont publiés chaque vendredi sur les applications suivantes :



Suivez-nous sur nos réseaux sociaux et pour plus d'informations allez visiter notre site web : www.mdjstecatherine.com

Bonne écoute!

T'entraîner cet été ça t'intéresse?
Voici nos cours virtuel & plein-air

- ENTRAÎNEMENT 50 ANS+
- STRETCHING
- COMBO CARDIO & ABDOS
- ENTRAINEMENT PLEIN-AIR
- CARDIO MAMAN-POUSSETTE

Inscriptions maintenant :
equipeoxygene.com

L'équipe
Oxygène 12





COOP D'INITIATION À
**L'ENTREPRENEURIAT
COLLECTIF**

OFFRE D'EMPLOI

JEUNES ENTREPRENEURS RECHERCHÉS

**TU AS ENTRE 13 ET 17 ANS ET TU DÉSİRES
CRÉER TON PROPRE EMPLOI?**

JOINS-TOI À LA CIEC!

COMMUNIQUE AVEC NOUS AU 418 571-0300

Confiez vos travaux à la

CIEC

100 % local



Stecatherine.cjs.coop

571-0300



Église Sainte-Catherine

Messes à intention commune

Les **messes à intention commune** sont célébrées le 3^e dimanche de chaque mois.

Dimanche 20 juin 2021, à 10 h

Colette Renaud

Josée Plante

François Bélanger et Germaine Lapointe

Ghislaine Lavoie

Aline Rainville

Denise et Joseph Plante

Famille Jacqueline et Joseph Vallières

Germain Bélanger

Vous pouvez aussi consulter le semainier paroissial pour la liste complète ou le babillard extérieur de l'église, la semaine précédant la célébration.

Nombre de place limité dans nos célébrations

Il est utile de rappeler que les places sont limitées à 25 personnes pour les célébrations dominicales tant et aussi longtemps que les mesures spéciales d'urgence de la Santé publique ou les mesures du palier d'alerte rouge sont en vigueur.

Réservations en ligne obligatoires via le site Web de la paroisse. Pour plus d'information, on peut consulter le site www.latransfigurationduseigneur.com ou la page Facebook de la Paroisse: www.facebook.com/latransfigurationduseigneur.

Vous pouvez également communiquer avec le secrétariat de votre communauté au 418-875-3313 ou par courriel stecatherine@latransfiguration.com.

Le comptoir des Aubaines

**Pour la période estivale le COMPTOIR DES AUBAINES sera fermé aux dates ci-dessous.
Vous pourrez tout de même déposer vos objets à donner.**

Merci de votre grande générosité et merci à notre fidèle clientèle.

Bon été à tous!

Le comptoir sera fermé les dates suivantes :
Fête Nationale du Québec du 24 au 27 juin inclusivement
Fête du Canada du 1^{er} au 4 juillet inclusivement
Vacances estivales du 16 juillet au 15 août inclusivement

FERMÉ



LE COMPTOIR DES AUBAINES

Donner • Vendre • Aider



Société d'histoire
catherinoise
Fiers de nos racines

Henry O'Sullivan : Un explorateur à connaître!

Dans les livres d'histoire, il est souvent mentionné de personnages importants du monde de la politique, des arts ou de la religion, mais le Québec a été façonné et développé par une multitude de personnes qui ont forgé son identité. Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a donné naissance à quelques personnages moins connus du grand public, mais qui méritent d'être découverts. Je vous invite à suivre l'histoire de Henry O'Sullivan.

Né à Sainte-Catherine de Portneuf le 1^{er} septembre 1845, Henry fut baptisé le même jour par le curé Hugh Paisley, premier curé de Sainte-Catherine, en présence de ses parents : le célèbre Capitaine Owen, né à Tipperary, Irlande, et Marie Plamondon. Le jeune Henry grandira dans la maison familiale le long de la rivière Jacques-Cartier, près du pont, qui aujourd'hui, dans la Ville de Shannon, enjambe la rivière. Les chutes en amont du pont portent le nom O'Sullivan.

Très jeune, il commence à travailler dans l'arpentage. En 1853, il est assistant de monsieur Guérin C.E comme chaîneur lors de l'arpentage de la trace du chemin de fer Québec-Saguenay. Il s'inscrira à l'Université Laval d'où il sera diplômé en 1869 comme ingénieur civil et arpenteur. Il suit ainsi les traces de son père, Owen, qui exerça les professions d'arpenteur, de cultivateur, de milicien ainsi que la fonction de grand voyer (fonctionnaire chargé de la construction et de l'entretien des routes) et d'inspecteur des chemins. Les tracés de plusieurs routes telles que : Fossambault et Jacques-Cartier furent construites par Owen O'Sullivan.



Owen et Marie Plamondon, BANQ : L'Opinion publique
Vol. 7, no 14 (6 avril 1876), p. 166 PER O — 104;
MIC A209



Henry O'Sullivan (BANQ,) Fonds
J.E.Livernois Ltée, P972 Henry O'Sullivan

Henry va exercer le métier d'arpenteur-géomètre, géologue et explorateur, pour le département des Terres et Forêts. Durant sa carrière, il explora une grande partie du Labrador, de la Gaspésie, tout le Nord-du-Québec. Principalement du moyen nord de l'Abitibi, les comtés de Pontiac, de l'Outaouais supérieur, etc. Il publia plusieurs rapports sur l'exploration de l'étendue du pays compris entre le lac Saint-Jean et la Baie de James. Son frère John pratiquera la même profession et ensemble, ils ont arpenté les tracés des chemins de fer Gosford & Quebec Railway et le Québec & Lake St John Railway.

Outre ses explorations, Henry fut aussi, écuyer, conférencier, membre des sociétés suivantes : Fellow of the Royal Geographic Society of London (Angleterre), de la société historique de Québec, de la société des ingénieurs civils du Canada, de la société nationale de géographie de Washington (États-Unis) et de la société de géographie de Québec. Il sera également militaire de

réserve : Grade enseigne (lieutenant) ; gentilhomme dans la milice de Reserve Division de la compagnie numéro 13 (paroisse de Sainte-Catherine). Il faut également ajouter qu'il était un sportif passionné de chasse et de pêche et musicien (flûtiste).

BEAU TIREUR.—M. Henry O'Sullivan, arpenteur provincial, a tué ces jours derniers à Douglaston, dans le comté de Gaspé, un caribou pesant 175 livres, avec un petit revolver Smith & Wesson portant calibre 22. La balle a traversé le cœur de l'animal qui s'est abattu aussitôt. M. Sullivan étant à 42 verges de distance, on ne pourrait attribuer ce beau coup qu'à un pur accident, si l'habileté de monsieur Sullivan comme tireur, n'était pas déjà connue.

Courrier du Canada, 17 novembre 1881

Il épousa le 15 septembre 1874 en l'église Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, Claire Picard, la fille du grand chef huron François-Xavier Picard. Elle était la sœur de Paul Picard, notaire. Il va habiter à St Ambroise de la Jeune Lorette.

Henry fut décrit comme un infatigable travailleur, intéressant compagnon de voyages et de conversations, musicien, chanteur et littérateur, doué d'une prodigieuse mémoire. Il avait une exubérance de force, de gaieté, de volonté. C'était un colosse, de haute stature et de vaste carrure. Il aimait réciter des poèmes et chanter de vieilles chansons canadiennes. Profondément catholique, il portait toujours son chapelet, qu'il récitait chaque soir.

Plusieurs endroits sont reliés à Henry O'Sullivan dans notre toponymie. En voici quelques exemples :

La rivière O'Sullivan

La rivière O'Sullivan est un tributaire du lac Waswanipi où elle coule vers le nord dans la municipalité régionale de comté d'Abitibi, puis dans Eeyou Istchee Baie-James, dans la région administrative du Nord-du-Québec, où elle passe dans le hameau de Miquelon que les autochtones utilisaient l'appellation « Pusticamica ».

Miquelon est située en bordure de la rivière O'Sullivan, qui relie les lacs Waswanipi et Pusticamica. Les Algonquins connaissaient cet endroit sous le nom de Pakitamakak, ce qui signifie « au-dessus de la montagne ». Henry O'Sullivan emprunte la rivière Waswanipi, en canot, lors d'un voyage d'exploration dans le Nord québécois, au début du XX^e siècle. La rivière O'Sullivan, en Abitibi, a été nommée par O'Sullivan lui-même.

Canton O'Sullivan

Ce canton est à environ 40 km au nord-est de la Ville de Chibougamau. Le toponyme évoque Henry O'Sullivan. Le territoire qu'il a exploré est celui du Moyen-Nord principalement : Abitibi, Pontiac, Outaouais supérieur, etc., sa carrière s'étant déroulée avant la cession de l'Ungava au Québec.

Henry a publié plusieurs rapports sur l'exploration de l'étendue du pays. Le canton d'O'Sullivan a été désigné vers 1918 et son nom paraît dans le rapport de la Commission de géographie publié en 1921 et proclamé en 1965.

Lac O'Sullivan

À la demande de la Commission de toponymie du Canada, ce nom a été attribué afin d'évoquer l'œuvre de sa vie.

La paralysie l'afflige et il décéda d'une crise d'apoplexie, le 27 mars 1912 à Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette à l'âge de 67 ans où il y fut enterré. Il laissa dans le deuil son épouse et ses enfants : Owen, Patrick, Harry, Florence et Bertha.

Daniel Stewart

Société d'histoire catherinoise



François-Xavier Picard
Taourenche, BANQ

BONNE NOMINATION.— Le Gouvernement vient de nommer M. Henry O'Sullivan au poste important d'inspecteurs des arpentages. M. O'Sullivan s'occupe depuis treize ans de sa profession et il a acquis pendant cette période une grande expérience dans son art. Il a su aussi s'attirer les sympathies de ses confrères qui ne cachent pas aujourd'hui leur plaisir de le voir occuper cette position élevée. Nous félicitons le gouvernement de cette nomination, et l'honorable M. Flynn en particulier qui a réellement trouvé le *right man* parmi ses compatriotes irlandais pour le placer *in the right place*.

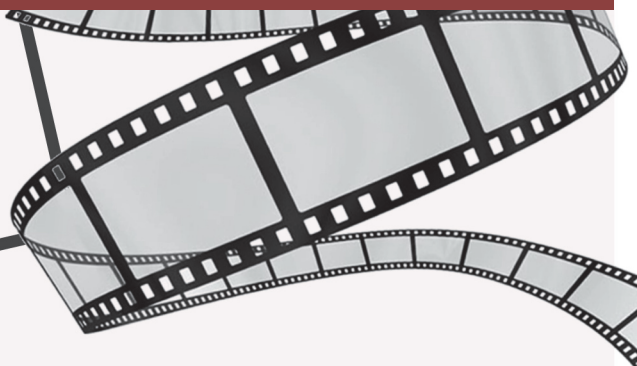
Journal des Campagnes, 9 mars 1882



CINÉMA PLEIN AIR AU PARC DU GRAND-HÉRON

PLACES LIMITÉES - RÉSERVATION OBLIGATOIRE
TOUS LES DÉTAILS SUR LE SITE WEB DE LA VILLE

**6, 13, 20
ET 27 AOÛT**



Voilà plus de 25 ans que la Vélopite Jacques-Cartier/Portneuf fait le bonheur des amateurs de vélo. Autant les jeunes familles, que les sportifs aguerris que les jeunes retraités y trouveront leur compte sur cette piste cyclable de 68 km.

La piste cyclable en poussière de pierre aménagée sur l'ancienne emprise ferroviaire relie Saint-Gabriel-de-Valcartier à Rivière-à-Pierre. C'est donc dire qu'elle sillonne les MRC de La Jacques-Cartier et de Portneuf. Elle est aussi directement reliée à la Ville de Québec via le Corridor des Cheminots.

Pour d'autres destinations vélo, visitez le
www.jacques-cartier.com.

Bonne saison de vélo!



LA VÉLOPITE EST
MAINTENANT

OUVERTE!

SUR TOUTE SA
LONGUEUR.
VOUS POUVEZ VOUS
RENDRE JUSQU'À
RIVIÈRE-À-PIERRE



**BONNE SAISON
DE VÉLO
À VOUS TOUS!**





Voilà!

INSCRIVEZ-VOUS À LA PLATEFORME CITOYENNE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

La source municipale d'information en ligne

Nouvelles, infolettres et alertes

Comptes de taxes en ligne

Calendrier des activités et événements

Sondages

Requêtes

Inscription aux activités de loisirs

*Créez votre dossier citoyen personnalisé au
<https://sainte-catherine-de-la-jacques-cartier.appvoila.com>*



*Information : vanessa.beaulieu@villescjc.com
418 875-2758, poste 111*



Événements Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a pris la décision de ne pas tenir son Rodéo pour les 2, 3 et 4 juillet prochains en raison des règles sanitaires émises par la santé publique.

Par contre, l'organisation a réservé les 14 et 15 août 2021 avec le promoteur en espérant que la situation le permettra d'ici là. Nous vous reviendrons plus tard, c'est à suivre!

